



Nous, Maire de la Ville de Dijon

MAIRIE DE DIJON

V U

- 1° - Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212.1 et suivants,
2° - Le Code de la Route,

CONSIDERANT

Que pour assurer la sécurité et limiter les perturbations à la circulation lors du déroulement du tournage du film « une amitié dangereuse » organisé par la société FIT PRODUCTION – 46 avenue de Breteuil – 75007 PARIS, il est nécessaire de prendre des mesures spéciales de restriction de la circulation, RUE DE LA CHOUETTE – RUE DU RABOT – PLACE DES DUCS DE BOURGOGNE, le 13 octobre 2023.

ARRETONS

ARTICLE 1 - A TITRE TEMPORAIRE - POUR CAUSE DE TRAVAUX CIRCULATION INTERDITE

RUE DE LA CHOUETTE – RUE DU RABOT

Le 13 octobre 2023, de 07 h 00 à 22 h 00

La circulation de tous véhicules, autres que ceux liés à l'organisation du tournage et les navettes Divia City, sera interdite dans toute la rue.

La circulation des piétons sera interdite par intermittence au moment des prises de vue.

PLACE DES DUCS DE BOURGOGNE

Le 13 octobre 2023, à partir de 14 h 00

La circulation de tous véhicules, autres que ceux liés à l'organisation du tournage et les navettes Divia City, sera interdite, pendant 02 h 00.

La circulation des piétons sera interdite par intermittence au moment des prises de vue.

ARTICLE 2 - La signalisation correspondante sera fournie, mise en place et entretenue par les soins de la société FIT PRODUCTION, selon la réglementation en vigueur.

ARTICLE 3 - La société FIT PRODUCTION sera tenue d'assurer aux riverains visés par cet arrêté le ramassage quotidien de leurs ordures ménagères en mettant en œuvre tous moyens utiles.

ARTICLE 4 - La société FIT PRODUCTION sera tenue d'assurer aux riverains ainsi qu'aux services de sécurité et de secours un libre accès.

ARTICLE 5 - Le présent arrêté devra être affiché visiblement sur les lieux.

ARTICLE 6 - Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- . Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie de DIJON,
 - . Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de la Côte d'Or,
 - . Monsieur le Directeur Général des Services de Dijon métropole,
 - . la société FIT PRODUCTION,
- chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

FAIT EN L'HOTEL DE VILLE DE DIJON

Le 04 octobre 2023

LE MAIRE,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée
à la propreté de la ville, aux travaux,
aux équipements urbains et aux mobilités,

Publié du au



Dominique MARTIN-GENDRE